

**ZA4157**

**Flash Eurobarometer 147**

**Country Specific Questionnaire  
Belgium (French)**

|  |  |  |
|--|--|--|
| <p>TNS DIMARSO<br/>Avenue Rogierlaan 240<br/>BRUSSEL 1030 BRUXELLES<br/>Tél. : +32 (0)2 215 19 30<br/>Fax : +32 (0)2 216 13 96</p> | <p><b>QUESTIONNAIRE<br/>- CATI -</b></p> | <p>Version : 1<br/>Référence : NVra5191_Z203_F<br/>Numéro d'étude : Z203<br/>Date : 12/08/2003</p> |
|--|--|--|

Bonjour, je suis ..... de N.I.D. (Institut National pour la collecte de Données) à Bruxelles. Nous réalisons actuellement une étude sur la protection des données à la demande de TNS DIMARSO.  
Puis-je poser quelques questions à la personne responsable de la protection des données au sein de votre entreprise, c'est à dire la personne responsable de la gestion de tout base de données contenant des informations personnelles sur les clients, les fournisseurs ou les employés?

(ENQ. CIBLES ACCEPTABLES: Responsable de la protection des données ou responsable des questions liées à la protection des données, Responsable informatique, Directeur des ressources humaines, Directeur du marketing)

**VRAAG 0**

**Question D1a**

Tout d'abord, j'ai besoin de quelques informations concernant votre entreprise.

Quel est votre titre et quelles sont vos responsabilités dans l'entreprise?  
(ENQ. NE RIEN SUGGERER – INSISTEZ – NOTEZ LITTERALEMENT)

**\*VRAAG 1**

**Question D1b**

Quel est votre titre et quelles sont vos responsabilités dans l'entreprise?  
(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: Responsable de la protection des données ou responsable des questions liées à la protection des données
- 2: Responsable informatique
- 3: Directeur des ressources humaines
- 4: Directeur du marketing
- 49: (autre) (ENQ. NE PAS LIRE) → **STOP INTERVIEW - ENQUETE NON VALIDE**
- 50: → **STOP INTERVIEW - ENQUETE NON VALIDE**

**\*VRAAG 2**

**Question D2**

Combien de personnes sont employées au sein de votre entreprise en Belgique?  
(ENQ.: NOTEZ LE NOMBRE EXACT – NE PAS INCLURE LES TRAVAILLEURS SAISONNIERS– TOUS LES EMPLOIS A TEMPS PARTIEL DOIVENT ETRE CONVERTIS EN EMPLOIS A TEMPS PLEIN PAR EX.: 2 MI\_TEMPS = 1 TEMPS PLEIN)

|\_|\_|\_|\_|\_|\_| personnes

**PROG: SI MOINS DE 20 PERSONNES EMPLOYEES OU NE SAIT PAS/SANS REPONSE  
→ STOP INTERVIEW - ENQUETE NON VALIDE**

**\*VRAAG 3**

**Question D3**

Votre entreprise est-elle principalement une entreprise ...?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: de construction ou de travaux publics
- 2: d'exploitation minière, d'extraction
- 3: de production et de fabrication de biens
- 4: de commerce et de distribution (en gros ou en détail)
- 5: de transports (de biens ou personnes)
- 6: de services financiers (banques, assurance, courtage)
- 7: de services commerciaux
- 8: de services aux consommateurs
- 9: d'autres services
- 10: administration
- 48: (agriculture) (ENQ. NE PAS LIRE) → **STOP INTERVIEW - ENQUETE NON VALIDE**
- 49: (aucun de ces cas) (ENQ. NE PAS LIRE) (ENQ. SPECIFIER)
- 50: → **STOP INTERVIEW - ENQUETE NON VALIDE**

**\*VRAAG 4**

**Question D4**

Votre entreprise est-elle ...?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: une entreprise indépendante
- 2: la société-mère d'un groupe multinational
- 3: une filiale d'un groupe multinational dont le siège principal est située au sein de l'Union européenne
- 4: une filiale d'un groupe multinational dont le siège principal est située hors de l'Union européenne
- 5: → **STOP INTERVIEW - ENQUETE NON VALIDE**

**\*VRAAG 5**

**Question 1**

Diriez-vous que le niveau de protection offert par la Loi Belge de Protection des Données est ...?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: élevé
- 2: moyen
- 3: faible
- 4:

\*VRAAG 6

Question 2

D'après votre expérience commerciale et de façon générale, seriez-vous plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec chacune des propositions suivantes?

- sont nécessaires afin de respecter un niveau élevé de protection des consommateurs ainsi que les droits fondamentaux des citoyens
- sont trop strictes à certains égards
- ne sont pas nécessaires sauf pour certains secteurs d'activités

Les exigences de la Loi de Protection des Données [ITEM]. Etes-vous... avec cette proposition?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: plutôt d'accord
- 2: plutôt pas d'accord
- 3:

\*VRAAG 7

Question 3

Pour chacune des propositions suivantes, dites-moi si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec elles?

- Il y a une harmonisation suffisante de la Loi de Protection des Données des Etats Membres pour considérer que les données personnelles peuvent circuler librement au sein de l'Union Européenne.
- La Loi de Protection des Données en Belgique est interprétée et appliqué de façon plus rigoureuse que dans les autres Etats Membres.

[ITEM] Etes-vous ... avec cette proposition?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: tout à fait d'accord
- 2: plutôt d'accord
- 3: plutôt pas d'accord
- 4: pas du tout d'accord
- 5:

\*VRAAG 8

Question 4

Selon vous, pensez-vous que la législation existante sur la protection des données est adaptée ou non à faire face à la quantité grandissante d'échanges d'informations personnelles, par exemple transférées via Internet?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: tout à fait adaptée
- 2: plutôt bien adaptée
- 3: plutôt mal adaptée
- 4: pas du tout adaptée
- 5:

\*VRAAG 9

Question 5

Utilisez-vous des technologies ou des logiciels, aussi appelés 'technologies de renforcement de la protection de la vie privée', améliorant la protection des bases de données de votre entreprise lorsqu'elles contiennent des informations sur la vie privée (par exemple, les tueurs de cookies ou les logiciels assurant l'anonymat)?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: oui
- 2: non, mais j'en ai entendu parler
- 3: non et je n'en ai jamais entendu parler
- 4:

\*VRAAG 10

Question 6

Votre entreprise transfère-t-elle des données personnelles vers des pays hors Union européenne/Espace Economique européen?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: oui
- 2: non
- 3:

\*VRAAG 11

Question 7

Quel type de données personnelles votre entreprise transfère-t-elle principalement à d'autres pays?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: données sur le personnel pour les besoins de gestion des ressources humaines
- 2: données sur les clients ou les consommateurs pour un usage commercial
- 3: données recueillies au sein de l'Union européenne pour être vendues ou louées à des contrôleurs de données dans d'autres pays
- 4: (l'entreprise ne transfère pas de données personnelles vers d'autre pays) (ENQ. NE PAS LIRE)
- 49: (autre) (ENQ. NE PAS LIRE) (ENQ. SPECIFIEZ)
- 50:

\*VRAAG 12

Question 8

Selon vous, quelle est la meilleure explication du fait que certains contrôleurs de données ne respectent pas entièrement les clauses et les exigences de la Loi de Protection des Données Belges concernant les transferts de données?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: une manque de connaissance de la législation
- 2: l'adaptation de l'entreprise aux nouvelles exigences de la Loi de Protection des Données demande beaucoup de temps
- 3: un contrôle trop limité par l'autorité publique belge responsable de la protection des données, le risque d'être pris en défaut est faible
- 4: un manque de flexibilité de la loi
- 49: (autre) (ENQ. NE PAS LIRE) (ENQ. SPECIFIEZ)
- 50:

\*VRAAG 13

Question 9

Pour chaque recueil de données personnelles, pourriez-vous indiquer si oui ou non, vous rendez disponibles les informations suivantes à la personne concernée?

- l'identité du contrôleur de données ou de son représentant
- l'adresse physique ou électronique d'une personne au sein de l'organisation directement responsable des questions liées à la protection des données
- l'objectif du traitement des données personnelles recueillies
- les destinataires ou les catégories de destinataires des données
- l'obligation ou la non-obligation de répondre et les conséquences possibles de non-réponse
- l'existence du droit d'accéder et du droit de rectifier les données relatives aux personnes concernées
- le transfert éventuel des données à des pays hors de l'Union européenne
- une information indiquant si le pays destinataire fournit (ou non) un niveau adéquat de protection des données

Rendez-vous disponibles [ITEM]?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: oui
- 2: non
- 3: ca dépend
- 4:

\*VRAAG 14

Question 10

Pour chacune des propositions suivantes, dites-moi si vous pensez oui ou non qu'elles correspondent à la situation de la plupart des entreprises de votre pays.

- Les entreprises informent les personnes concernées des objectifs du traitement des données personnelles avant leur collecte.
- Quand les données ne sont plus utiles à l'objectif de la collecte, elles sont effacées.
- Les entreprises reçoivent peu de plaintes et ne considèrent pas dès lors la conformité totale à la loi comme une priorité.
- Répondre à des demandes d'individus souhaitant accéder à leurs données implique un effort important pour les entreprises.

[ITEM] Cette proposition correspond-elle à la situation de la plupart des entreprises de votre pays?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: oui
- 2: non
- 3: ca dépend
- 4:

\*VRAAG 15

Question 11

Pourriez-vous indiquer le nombre approximatif de demandes d'accès reçues par votre entreprise en 2002?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: moins de 10
- 2: entre 10 et 50
- 3: entre 51 et 100
- 4: entre 101 et 500
- 5: plus de 500
- 6:(jamais reçu de demande) (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7:

\*VRAAG 16

Question 12

Votre entreprise a-t-elle reçu des plaintes de personnes dont les données sont actuellement traitées?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: oui
- 2: non
- 3:

**\*VRAAG 17**

Question 13.1

Parmi les actions suivantes, pourriez-vous indiquer laquelle vous préféreriez le plus pour améliorer et simplifier la mise en place du cadre légal sur la protection des données? Premièrement?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

**\*RANDOM**

1: Explication supplémentaire sur l'application pratique de certains concepts et définitions clés de la Directive européenne et des lois nationales.

2: Viser un meilleur équilibre entre le droit ) la protection des données et la liberté d'expression et d'information.

3: Plus d'uniformité entre les lois nationales concernant l'information à fournir aux personnes concernées.

4: Plus d'harmonisation des règles sur les mesures de sécurité.

5: Une législation de protection des données spécifique à chaque secteur d'activité

49: (autre) (ENQ. SPECIFIEZ) (ENQ. NE PAS LIRE)

50:

**\*VRAAG 18**

Question 13.2

Parmi les actions suivantes, pourriez-vous indiquer laquelle vous préféreriez le plus pour améliorer et simplifier la mise en place du cadre légal sur la protection des données? Deuxièmement?

(ENQ. LEES ALLE ANTWOORDMOGELIJKHEDEN VOOR - 1 ENKEL ANTWOORD MOGELIJK)

**\*RANDOM**

**\*PROGR: MONTREZ SEULEMENT LES MARQUES PAS MENTIONNEES EN Q17**

**\*VRAAG 19**

Question 14

Certains considèrent que la lutte contre le terrorisme international, rend nécessaire la tolérance des intrusions par des autorités nationales ou internationales dans les bases de données personnelles. Vous-même, accepteriez-vous dans ce cas l'intrusion dans des bases de données personnelles?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: oui, dans tous les cas

2: oui, mais seulement d'une manière proportionnée et nécessaire afin de traquer uniquement ceux clairement suspectés d'activités terroristes

3: oui, mais seulement si l'intrusion se fait sous la supervision d'un juge ou de garanties similaires dans les Etats membres

4: non, les libertés et droits fondamentaux des individus devraient empêcher l'intrusion dans ces bases de données

5:

**FIN DE L'INTERVIEW - REMERCIER LE REpondant !**